

PROTCOLE SANITAIRE v2020-01

relatif au déroulement des stages Summer Camp Pertuis 2020

en application du Décret n°2020-663 du 31 mai 2020, et dans l'attente de sa mise à jour pour une reprise des accueils collectifs des mineurs avec hébergement, nous vous proposons cette version v2020-01 de notre protocole sanitaire. Ce protocole sera modifié afin d'adapter le cadre d'organisation des activités en fonction de la situation sanitaire et des directives de l'Etat.

Concrètement, si nos activités restent maintenues, le fonctionnement de la structure et les modalités de l'accueil connaissent des changements.

Le protocole sanitaire apporte quelques nouveautés au niveau des entraînements, des transports, des jeux/veillées, de la restauration, de l'hébergement et de la liste de fournitures.

Ces « nouveautés », indépendante de notre volonté, sont dues au respect par l'Association Jeunesse-Sports-Performance de tous les dispositifs qui assurent le bien-être et la sécurité de vos enfants, nos principaux objectifs.

Les responsables légaux du mineur sont invités à prendre la température avant le départ de l'enfant pour le stage. En cas de symptômes ou de fièvre (38,0°C), l'enfant ne doit pas prendre part au séjour et ne pourra y être accueilli.

1) Entraînements

Dans la situation où le gymnase municipal est ouvert, le service des sports de la commune s'est engagé à réaliser sa désinfection tous les matins avant notre arrivée : aérosol et surface.

Les participants doivent :

- se laver les mains au savon avant et après leur session d'entraînement
- se désinfecter les mains avec une solution ou un gel hydroalcoolique entre chaque rotation d'après (sauf magnésie alcoolisée)
- utiliser uniquement leur gourde pour se désaltérer

Les groupes d'entraînements seront de 6 à 8 jeunes par entraîneur.

L'observation d'une distanciation physique de 4mètres carrés par personne s'applique aux stagiaires en attente de rotation ou de passage, en plein air comme en gymnase.

Une modélisation de l'espace d'entraînement ci-après figure 1 permet de visualiser une possibilité d'accueil de tous les stagiaires inscrits en appliquant la distanciation.

Le port du masque dans les espaces clos type gymnase est obligatoire pour les encadrants pour l'instant.

Une distance de sécurité sera mise en place afin de protéger les personnes ne pratiquant pas cette activité sportive (spectateurs, passants).

Les accompagnants/familles ne sont pas autorisés à entrer dans le gymnase. Les portes resteront ouvertes dans la mesure du possible pour limiter les manipulations.

2) Transport

Les véhicules utilisés sont désinfectés tous les soirs et aérés régulièrement en journée.

Le port du masque est obligatoire pour les plus de 11 ans.

Seul le chauffeur est autorisé à ouvrir et fermer les portes.

Un lavage des mains au savon est effectué avant de monter dans les véhicules.

3) Animations

Le matériel (jeux de sociétés, de cirques, ballons ...) normalement en libre service est distribué sur demande et régulièrement désinfecté. Un lavage des mains au savon est nécessaire avant de récupérer les jeux.

Les veillées et jeux sont adaptés afin de garantir la distanciation physique demandée.



Figure 1 : Centre acrobatique appliquant 4m de distance entre les stagiaires

4) Restauration

L'équipe d'encadrement sert les repas à chaque table, les stagiaires ne circulent pas le temps du repas.

Concernant les tables et chaises, une désinfection est faite conformément aux recommandations de l'avis du Haut Conseil de la santé publique (HCSP).

Le placement à 1 mètre de distance est prévu.

Lavage des mains de chaque personne présente avant et après le repas.

5) Hébergement

Dans les tentes/tipis de l'Association, les effectifs sont réduits afin de garantir 1mètre de distance entre les couchages. Ces tentes/tipis sont accessibles en priorité aux enfants de 11 ans ou moins.

Un espace, similaire à nos espaces de repas, peut être adapté en « dortoir » pour une meilleure ventilation.

Les tentes personnelles sont acceptées. Les participants le souhaitant, peuvent venir avec leur tente. Dans ce cas, ils peuvent être réunis entre amis sur demande, sans limitation d'effectifs liée à la distanciation, le caractère familial ou personnel étant retenu.

Les matelas de l'Association proposés en option sont équipés de Rénov' matelas (housse plastique). Ils sont désinfectés après le départ de son utilisateur. Les espaces de couchage sont désinfectés à la fin de chaque stage.

Un plan en figure 2 présente une possibilité d'aménagement en appliquant une distanciation de 4mètres carrés par participant.

6) Informations diverses

Les règles d'hygiène et gestes barrières font l'objet d'un affichage.

***Suivi sanitaire**

Sous l'autorité du directeur du séjour, la personne chargée du suivi sanitaire est désignée « référente covid-19 ». Elle formalise et est chargée de la diffusion des règles de prévention contre la transmission du virus respectant les recommandations du HCSP du 27 mai 2020 « relatif aux mesures barrières et de distanciation physique dans les lieux d'hébergement collectif en prévision de leur réouverture dans le contexte de la pandémie Covid-19 (hors restauration et équipements annexes) ». Ces règles prévoient la détection et la gestion de la survenue d'un cas suspecté ou avéré de la Covid-19.

Le port du masque n'est pas requis pour les mineurs sauf lorsqu'ils présentent des symptômes d'infection à la covid-19.

Une prise de température est régulièrement prévue et les signes (toux, difficultés respiratoires) surveillés. En cas de doute, l'enfant sera isolé et muni d'un masque. Les parents et les services médicaux sont immédiatement prévenus. Selon l'avis médical, le participant ne continuera pas son stage au sein de l'Association.

***Gestion des arrivées et départs**

Lors des temps d'accueil à l'occasion du départ et de l'arrivée au stage, l'importance du respect des gestes barrières par les responsables légaux et les enfants sera rappelée. Des signalements sont mis en place pour limiter les attroupements et garantir la distanciation physique. Le port du masque est obligatoire pour les familles conduisant leur enfant directement sur le camp.

7) Fournitures

